

UNIVERSITE  
DE  
SHERBROOKE

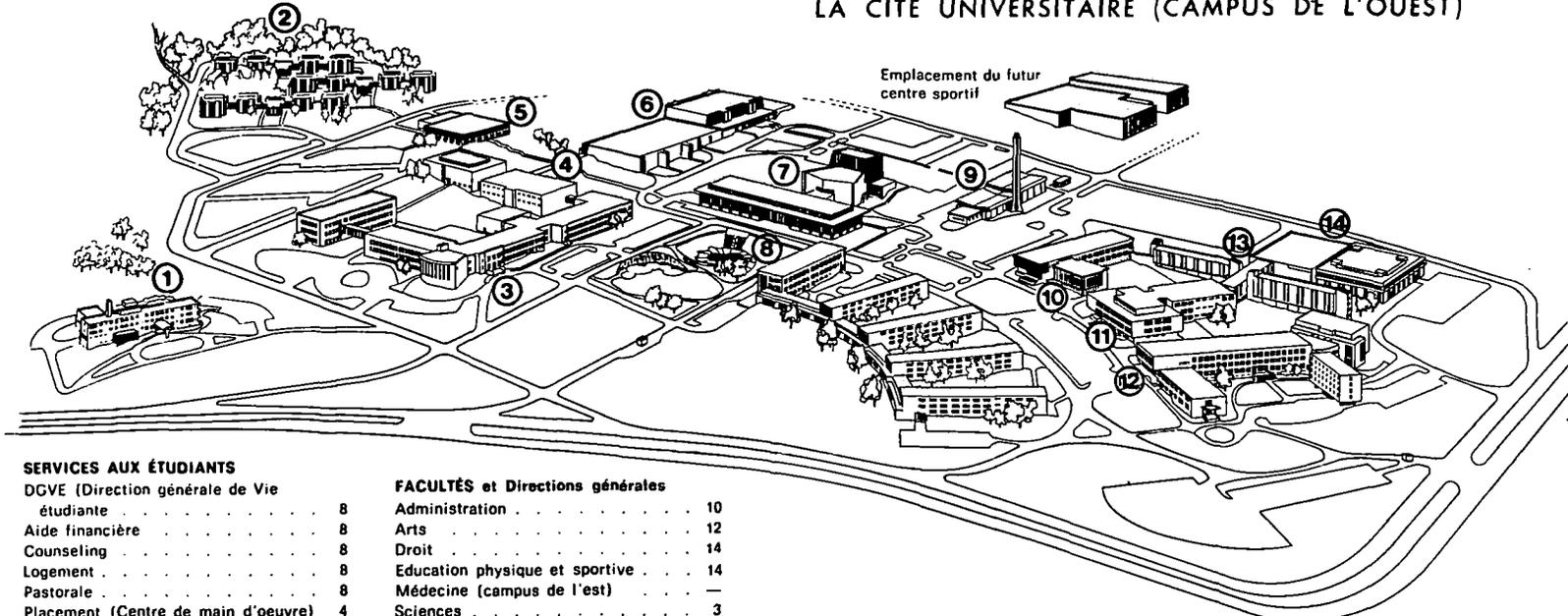
FACULTE  
DE  
DROIT  
1976-1977

Pour tout renseignement  
concernant les PROGRAMMES  
s'adresser à la  
Faculté de droit  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

---

Pour tout renseignement  
concernant l'ADMISSION ou  
l'INSCRIPTION, s'adresser au  
Bureau du registraire  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

# LA CITÉ UNIVERSITAIRE (CAMPUS DE L'OUEST)



## SERVICES AUX ÉTUDIANTS

DGVE (Direction générale de Vie étudiante)	8
Aide financière	8
Counseling	8
Logement	8
Pastorale	8
Placement (Centre de main d'oeuvre)	4
Santé	8
Sports	8
AFEUS (Association des étudiants)	8
COOP (Coopérative étudiante)	8

## SERVICES AUXILIAIRES

Banque de Montréal	8
Chapelle	8
Coiffeur	8
Communauté chrétienne	8
Imprimerie René Prince	9
Librairie universitaire	14
Service de sécurité	8

## RÉSIDENCES D'ÉTUDIANTS

Résidence 460 (Maison des étudiants)	8
Résidence 600 (Mont Bellevue)	2

## FACULTÉS et Directions générales

Administration	10
Arts	12
Droit	14
Éducation physique et sportive	14
Médecine (campus de l'est)	—
Sciences	3
Sciences appliquées	6
Sciences de l'éducation	11
Théologie	13
DGEP ((Éducation permanente)	12
DGFM (Formation des maîtres)	12

## BIBLIOTHÈQUES

Générale	7
Droit	14
Médecine (campus de l'est)	—
Sciences	4

## SERVICES ALIMENTAIRES

Cafétéria SADA et salle à manger "Le Sommet"	5
L'Entrecôte	1
L'Antre II	8
Casse-croûte "Chez Alice"	7

## CENTRES D'ÉTUDES

CEDEC (économie coopérative)	12
CELEF (littératures d'expression française)	12
Centre d'études de la Renaissance	12
Chaire de coopération (économie coopérative)	12
CRAR (Centre de recherche en aménagement régional)	12
Laboratoire AMAQ (Association des mines d'amiante du Québec)	3

## CENTRE CULTUREL

Galerie d'art	7
Guichet des billets	7
Petite Salle	7
Salle Maurice O'Bready	7
Secrétariat	7

## SERVICES GÉNÉRAUX

Audiovisuel	6
Coordination (système coopératif)	4
Équipement	9
Finances	7
Informatique	1
Personnel enseignant	7
Personnel non enseignant	7
Recherche et bourses	7
Rectorat	7
Registraire	7
Relations publiques	7

## TABLE DES MATIERES

CALENDRIER .....	5
DIRECTION DE LA FACULTE .....	6
CORPS PROFESSORAL .....	7
PROGRAMME DES ETUDES .....	9
DESCRIPTION DES COURS	
<i>Cours obligatoires</i>	
ICI droit civil .....	10
ICO droit commercial .....	11
IPU droit public .....	12
ISO droit social .....	14
<i>Cours optionnels</i>	
OCI droit civil .....	14
OCO droit commercial .....	15
OME méthodologie .....	16
OPU droit public .....	16
OSO droit social .....	17
DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (Dipl. D.N.) .....	19
PRIX (décernés en 1974-1975) .....	20

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du 1er avril 1976. L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1976 - 1977

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

Mardi 7 septembre	Journée d'accueil et d'information à l'intention des nouveaux étudiants.
Mercredi 8 septembre	Début des activités du trimestre d'automne pour les étudiants.
Jeudi 9 septembre	Après-midi réservé aux activités étudiantes.
Samedi 25 septembre	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Lundi 11 octobre	Action de grâces. Congé universitaire.
Lundi 1er novembre	Date limite d'abandon des cours. Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission pour le trimestre d'hiver 1977.
Jeudi 23 décembre	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'automne 1976.

## TRIMESTRE D'HIVER 1977

Lundi 3 janvier	Début des activités du trimestre d'hiver pour les étudiants.
Samedi 22 janvier	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Jeudi 27 janvier	Après-midi réservé aux activités étudiantes.
Mardi 1er mars	Date limite d'abandon des cours. Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission pour le trimestre d'automne 1977.
Jeudi 7 avril	Début du congé de Pâques, en soirée.
Mardi 12 avril	Reprise des cours.
Samedi 23 avril	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'hiver 1977.

## TRIMESTRE D'ETE 1977

Lundi 2 mai	Début des activités du trimestre d'été pour les étudiants.
Mercredi 4 mai	Début des cours.
Samedi 21 mai	Date limite de modification des fiches d'inscription.
Lundi 23 mai	Jour férié. Congé universitaire.
Vendredi 24 juin	Fête du Canada français. Congé universitaire.
Vendredi 1er juillet	Fête du Canada. Congé universitaire. Date limite d'abandon des cours.
Samedi 13 août	Fin des activités pour les étudiants inscrits au trimestre d'été 1977.

# DIRECTION DE LA FACULTE

## EXECUTIF

*Doyen:* Jean MELANSON

*Vice-doyens:* Pierre DUSSAULT

Jean-Marie LAVOIE

*Secrétaire:* Marcel DUBE

## CONSEIL

Jean MELANSON, président

Jean-Guy BERGERON

Pierre BOILY

Michel C. CHARLEBOIS

Claude DRAPEAU

Marcel DUBE

Pierre DUSSAULT

Claude FABIEN

Marc JOLIN

Robert P. KOURI

Michel KRAUSS

Jean-Marie LAVOIE

Jean-Louis PELOQUIN

Denis ROY

Jean SYLVESTRE

Guy TANGUAY

## DIRECTEUR DE L'ENTRAÎNEMENT PROFESSIONNEL DU NOTARIAT

Jacques AUGER

## DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHEQUE

Guy TANGUAY

## SECRETARE ADMINISTRATIF

Hélène TESSIER

## CORPS PROFESSORAL

*Professeurs titulaires*

BLACHE Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal), docteur en droit (Montréal)  
 CHARRON Me Camille, B.A., LL.B. (Laval), LL.M. (Montréal)  
 CREPEAU Me Richard, C.R., B.A., LL.L. (Montréal)  
 GUY Me Marcel, B.A., LL.L. (Laval)  
 MELANSON Me Jean, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Ottawa), LL.D. (honoris causa) (Montpellier)

*Professeurs agrégés*

ANCTIL Me Jacques J., B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval)  
 AUGER Me Jacques, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)  
 BERGERON Me Jean-Guy, B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Montréal)  
 BERNARDOT Alain, B.A., LL.L. (Nice), D.E.S. (Nice), LL.D. (Nice)  
 BILODEAU Me Paul-Emile, B.A., LL.L. (Sherbrooke)  
 BOISCLAIR Me Claude, B.A., LL.L. (Sherbrooke), D.E.S. (Grenoble) (en congé d'études)  
 DUBE Me Jean-Louis, B.A., LL.L. (Montréal), Brevet de l'Institut des sciences sociales du travail (Paris), LL.M. (Montréal)  
 DUBE Me Marcel, B.A., B.Péd. (Sherbrooke), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal)  
 DURAND Me Roger, B.A., LL.L. (Sherbrooke)  
 DUSSAULT Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), LL.M. (Harvard)  
 FABIEN Me Claude, B.A., LL.L. (Montréal)  
 KOURI Me Robert P., B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.C.L. (McGill), D.C.L. (McGill)  
 LAVOIE Me Jean-Marie, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal)  
 PATENAUDE Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal)  
 TANGUAY Me Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), B. Bibl. (Montréal)

*Professeurs adjoints*

ARCHAMBAULT Me Denis, B.A., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Harvard)  
 GAGNON Me Jean, B.A., B.Péd. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke)  
 GERMAIN Me Pierre, B.A., LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal)  
 HOME Me William, B.A., LL.L. (Sherbrooke)  
 JOLIN Me Marc, B.A., LL.L. (Sherbrooke), M.Fis. (Sherbrooke)  
 MURE Georges, B.A., LL.L. (Grenoble), Diplôme d'études judiciaires (Grenoble), D.E.S. (Grenoble)  
 POIRIER Me Michel, D.E.C., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie)  
 SLOSAR Stanislas, LL.L. (Poznan), D.E.S. (Grenoble), LL.M. (Montréal), (en congé d'études)  
 THISDALE Me Louise, B.A., B.Sc.Soc. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Dalhousie)  
 TURCOTTE Me René, B.A. (économique), LL.L. (Sherbrooke)

*Professeurs invités*

ARBOUR Me Maurice J., B.A., LL.L. (Laval), LL.M. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval  
 BERGERON Me Léonard, B.A., LL.L. (Sherbrooke), avocat à Magog  
 BRODEUR Me A. Gilles, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Bureau d'aide juridique de Sherbrooke  
 CARON-MONTPETIT Me Madeleine, LL.L. (Montréal), Office de révision du Code civil  
 CLAIR Me Michel, LL.L., maîtrise en criminologie, avocat à la Commission des services juridiques  
 COTE Me Pierre A., LL.L., D.E.S. (Toulouse), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal  
 COTE Me Pierre P., LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal  
 DUBE Me Lise, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Centre communautaire juridique de l'Estrie  
 GAGNE Dr Pierre, B.A., M.D. (Laval), F.R.C.P. (C) (Collège Royal du Canada), psychiatre, Sherbrooke Hospital  
 GAGNON Me Jean-Denis, LL.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal  
 GAUDETTE Me Jocelyn, LL.L. (Sherbrooke), Bureau d'aide juridique de Sherbrooke  
 GAUTHIER Me Louis, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Centre communautaire juridique de l'Estrie

GLENN H. Patrick, B.A. (U.B.C.), LL.B. (Queen's), LL.M. (Harvard), docteur en droit (Strasbourg), professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill  
 LEMAY Me Jacques, LL.L. (Sherbrooke), LL.M. (Montréal), Centre communautaire juridique de l'Estrie  
 LEMIEUX Pierre, B. Com., M. Com., (comptabilité), M.B.A. (Sherbrooke), C.A., professeur à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke  
 LILKOFF Me Lubin, LL.L. (Paris), LL.L. (Laval), D.E.S. (Laval), professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa  
 MANKIEWICZ René H., docteur en droit (Lyon), conseiller juridique de l'O.A.C.I.  
 MARTIN Me Pierre, LL.L. (Sherbrooke), avocat à Sherbrooke  
 MORIN Me Guy, B.A., LL.L. (Sherbrooke), Centre communautaire juridique de l'Estrie  
 QUELLETTE-LAUZON Me Monique, LL.L., D.E.S., professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal  
 PARENT-JOHNSON Me Marie-Louise, B.A., LL.L. (Montréal)  
 PROVENCAL Me Gaston, B.A., L.D.C. (Du Latran-Rome), L.D.C. (Ottawa), LL.L. (Sherbrooke)  
 QUINTAL Me Michel, B.Péd. (Sherbrooke), LL.L. (Sherbrooke), Bureau d'aide juridique de Sherbrooke  
 RIGALDIES Me Francis, LL.L. (Bordeaux), D.E.S. (Bordeaux), LL.M. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal  
 TALPIS Me Jeffrey, B.C.L. (McGill), LL.D. (Montréal), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal  
 VINCKE Christian, docteur en droit (Louvain), D.E.S., professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

*Conférenciers 1975-1976*

BAUDOIN Me Jean-Louis, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal  
 CHOQUETTE Jérôme, ex-ministre de la Justice et de l'Éducation du Québec, député à l'Assemblée nationale  
 NERSON Roger, agrégé des Facultés de droit de France, doyen de la Faculté de droit et des Sciences économiques de Lyon  
 TARNOPOLSKY Walter, professeur titulaire à Osgoode Hall Law School, Université York, Toronto, Ontario

*Juges et avocats invités à l'occasion des procès simulés*

BAUDOIN Me Jean-Louis, professeur à l'Université de Montréal  
 BOILY Me Pierre, avocat à Sherbrooke  
 DAIGLE Me Léo, avocat à Sherbrooke  
 DUBE Me Laurent, avocat à Sherbrooke  
 DURAND Me Michel, avocat à Sherbrooke  
 FORTIN Carrier, juge, Cour Supérieure à Sherbrooke  
 FRECHETTE Me Reynald, avocat à Sherbrooke  
 GRATTON Me Bernard, avocat à Montréal  
 PAGE Jacques, juge, Cour provinciale à Sherbrooke  
 PELOQUIN Jean-Louis, juge, Cour supérieure à Sherbrooke  
 PEPIN Me Hubert, avocat à Sherbrooke  
 PRAT Me Olivier, avocat à Montréal

## PROGRAMME DES ETUDES\*

## PREMIERE ANNEE

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

ICI 1013	Obligations I
ICI 1033	Biens et prescription
ICI 1043	Personnalité juridique et famille
ICI 1083	Procédure civile I
IPU 1013	Droit constitutionnel I

## TRIMESTRE D'HIVER 1977

ICI 1023	Obligations II
ICI 1053	Contrats spéciaux I
ICI 1063	Sûretés réelles et personnelles
ICI 1073	Responsabilité civile
IPU 1023	Droit pénal I

## DEUXIEME ANNEE

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

ICI 2093	Successions
ICI 2103	Droit international privé
ICI 2113	Régimes matrimoniaux et libéralités
IPU 2033	Droit pénal II
IPU 2053	Droit administratif général I

## TRIMESTRE D'HIVER 1977

ICI 2133	Procédure civile II
ICO 2013	Droit des sociétés et compagnies
IPU 2043	Droit international public
IPU 2073	Droit constitutionnel II
ISO 2013	Droit du travail

## TROISIEME ANNEE

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

ICI 3143	Preuve civile et publicité
ICO 3033	Faillite et liquidations
IPU 3063	Droit fiscal I
OCI 3022	Droit de la responsabilité civile, médicale et hospitalière
OCI 3152	Introduction comparative à la Common Law
OCI 3172	Droit de la protection du consommateur I
OCO 3052	Organisation financière de l'entreprise
OCO 3072	Droit aérien
OCO 3122	Comptabilité
OME 3012	Etude critique du processus judiciaire
OPU 3072	Libertés publiques
OPU 3082	Droit pénal III
OSO 3012	Histoire du droit
OSO 3032	Droit social I
OSO 3062	Droit du travail II

## TRIMESTRE D'HIVER 1977

ICO 3023	Commercialité des actes et effets négociables
ICO 3043	Contrats spéciaux II
IPU 3093	Droit administratif II
OCI 3012	Droit médical
OCI 3182	Droit de la protection du consommateur II
OCO 3092	Droit des coopératives
OCO 3102	Droit fiscal II
OCO 3142	Droit fiscal III (Impôt sur les dons et successions)
OME 3022	Interprétation des lois
OPU 3012	Droit correctionnel et criminologie
OPU 3042	Admissibilité devant les tribunaux de certaines preuves modernes
OPU 3122	Les institutions internationales
OPU 3142	La loi et la psychiatrie
OPU 3152	Droit de l'environnement
OSO 3042	Droit social II

\* Le programme d'étude proposé correspond aux cours qui furent offerts par la Faculté de droit au cours de l'année académique 1975-1976.

## DESCRIPTION DES COURS

*Remarque préliminaire: Le code utilisé en regard de chacun des titres de cours s'interprète comme suit: la première lettre révèle si l'enseignement est obligatoire (I) ou optionnel (O); les 2 autres lettres indiquent à quel domaine se rattache le cours: droit civil (CI), droit public (PU), droit social (SO), droit commercial (CO), méthodologie (ME).*

*Le premier chiffre situe le cours dans l'une des 3 années de licence; les 2 autres chiffres révèlent l'ordre assigné au cours parmi les cours obligatoires ou optionnels du domaine juridique auquel il appartient; le dernier chiffre donne le nombre de crédits affectés à l'enseignement.*

*Ainsi le code ICO 2033 indique qu'il s'agit d'un cours obligatoire de deuxième année, qu'il est le troisième cours de droit commercial obligatoire, et qu'on lui alloue 3 crédits.*

### COURS OBLIGATOIRES

#### DROIT CIVIL

ICI 1013 et 1023 DROIT DES OBLIGATIONS — Le domaine des obligations: aspect économique et aspect juridique. Sources et facteurs d'évolution du Droit québécois des obligations. Le contrat: sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats: la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause. Les modalités d'exécution et d'extinction des obligations. — Volumes obligatoires: photocopié préparé par les professeurs Marcel Guy et Marcel Dubé; Traité élémentaire de droit civil sur LES OBLIGATIONS, par le professeur Jean-Louis Baudoin.

Professeurs: Marcel DUBE, Marcel GUY, Alain BERNARDOT, Jacques AUGER

ICI 1033 BIENS ET PRESCRIPTION — La classification des biens; les droits réels principaux; la prescription acquisitive et extinctive. — Méthode de travail: photocopié, recueil d'arrêts, discussions en classe, analyse de cas pratiques.

Professeurs: Denis ARCHAMBAULT, Robert P. KOURI

ICI 1043 PERSONNALITE JURIDIQUE ET FAMILLE — Droit des personnes: la personnalité juridique (personne physique, personne morale), le nom, le domicile, les actes de l'état civil, l'absence, droit, pouvoir, capacité (analyse et distinction), les incapacités. — Droit de la famille: le mariage - conditions de formation, nullités; divorce; séparation de corps. - L'union libre. - Filiations légitimes, naturelles et adoptives. - Les droits de la famille - droits et pouvoirs extra-patrimoniaux des époux, obligations des époux, droits des enfants, obligations des parents, etc.

Professeurs: Georges MURE, Monique QUELETTE-LAUZON

ICI 1053 CONTRATS SPECIAUX I — Etude et analyse des contrats suivants: vente, louage, contrat d'entreprise, etc.

Professeurs: P.-Emile BILODEAU, William HOME

ICI 1063 SURETES REELLES ET PERSONNELLES — Le cours sur les sûretés a pour but de familiariser l'étudiant aux différentes sortes de garanties qu'un débiteur peut fournir à son créancier ou que la loi accorde à un créancier. Ainsi, l'étudiant se familiarisera avec des garanties telles que l'hypothèque, le gage avec ou sans dépossession, le droit de rétention, les privilèges mobiliers et immobiliers et certaines garanties de droit statutaire.

Professeurs: Jacques AUGER, Jacques LEMAY, Michel POIRIER

ICI 1073 RESPONSABILITE CIVILE — Le cours de responsabilité civile étudie principalement: le régime de responsabilité délictuelle créé par les articles 1053 à 1056-c du Code civil; les exceptions de plus en plus nombreuses imposées à ce régime par des lois particulières, notamment la loi des accidents du travail, la loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile et la loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; le régime de responsabilité contractuelle créé par les articles 1065, 1070 à 1078 et autres articles connexes du Code civil, dans ses relations et ses distinctions avec le régime de responsabilité délictuelle.

Professeurs: Claude FABIEN, Alain BERNARDOT

ICI 1083 PROCEDURE CIVILE I — Cet enseignement cherche d'abord à familiariser l'étudiant avec la mise en oeuvre judiciaire d'un droit. Une partie audio-visuelle reconstitue l'histoire d'une action. Les principes fondamentaux, les principaux tribunaux et les personnages clés de l'organisation judiciaire sont ensuite présentés et expliqués. Une étude des procédures ordinaires en première instance suit cette introduction, couvrant ainsi les articles 1 à 457 du Code de procédure civile.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Roger DURAND

ICI 2093 SUCCESSIONS — Planification successorale: donations à cause de mort, testaments, substitutions. Successions légales et testamentaires: ouverture, dévolution, transmission, liquidation. Procédures d'intérêt successoral: pétition d'hérité, vérification de testament, lettres de vérification, envoi en possession, bénéfice d'inventaire. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions. Fiducie. Ouvrages nécessaires: Code civil, Code de procédure civile, "Successions et libéralités" de Germain Brière, un recueil de jurisprudence et de doctrine.

Professeurs: Camille CHARRON, Louise THISDALE

ICI 2103 DROIT INTERNATIONAL PRIVE I — Etude des solutions législatives et jurisprudentielles aux problèmes de conflits de lois et de juridiction.

Professeurs: Madeleine CARON-MONTPETIT, Jeffrey TALPIS

ICI 2113 RÉGIMES MATRIMONIAUX ET LIBERALITES

a) Les régimes matrimoniaux (2 crédits) — Principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur. Formation, fonctionnement et extinction des 3 régimes spécifiquement réglementés par le législateur: la société d'acquêts, la communauté de meubles et d'acquêts et la séparation de biens.

b) Les donations (1 crédit) — Ce cours est une analyse des donations entre vifs en général et des donations par contrat de mariage.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Jean GAGNON

ICI 2133 PROCEDURE CIVILE II — Le cours comprendra 3 parties principales: le jugement, les voies de recours et les voies d'exécution. Dans la première seront étudiés la classification, les règles et les effets du jugement. Une fois le jugement rendu, la partie insatisfaite doit avoir la possibilité d'exercer une voie de recours contre le jugement. S'offriront à elle les voies de rétractation ou les voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel feront l'objet de la deuxième partie. La dernière partie du cours sera consacrée aux voies d'exécution du jugement. Y seront étudiées les mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement, et les mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière qu'elle soit entre les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Professeurs: Jacques J. ANCTIL, Léonard BERGERON, Pierre MARTIN

ICI 3143 PREUVE CIVILE ET PUBLICITE — Différents systèmes de preuve; la preuve en matière civile et en matière commerciale; le commencement de preuve par écrit; la règle de la meilleure preuve; force probante des écrits authentiques, semi-authentiques et des écrits sous seing privé. Description des registres de l'état civil. Nature et caractères de l'enregistrement des droits, réels ou autres. Organisation matérielle: cadastre, registres, modes d'enregistrement. Devoirs et responsabilité du registraire. Règles de fond: domaine de l'enregistrement, personnes affectées, effets, rangs des droits réels. Radiation des droits. Influences de la publicité sur le droit privé et public, provincial et fédéral. La publicité en droit comparé.

Professeurs: Claude FABIEN, Jean GAGNON, Jean-Louis DUBE

DROIT COMMERCIAL

ICO 2013 DROIT DES SOCIETES ET COMPAGNIES — Initiation au droit des sociétés et compagnies. Historique. Formation des sociétés du Code civil. Constitution des compagnies. Fonctionnement des compagnies. Lecture obligatoire de textes et arrêts,

discussion en classe.

Professeurs: Roger DURAND et Lubin LILKOFF

ICO 3023 COMMERCIALITE DES ACTES ET EFFETS NEGOCIABLES — Opportunité de distinguer entre le droit civil et le droit commercial. Critère de la commercialité. Présentation et appréciation de certains actes de la vie commerciale. Etude détaillée des actes dits "de commerce par la forme": lettre de change, chèque, billet à ordre, conditions de formation, modes et effets de la négociation, droits et obligations de parties à l'acte. Les étudiants se familiariseront avec les effets négociables en consultant utilement le Précis de Maximilien Caron, Droit des effets de commerce "en vigueur dans la Province du Québec", 6e édition.

Professeurs: Georges MURE et Lubin LILKOFF

ICO 3033 DROIT DE LA FAILLITE ET DES LIQUIDATIONS — Etude critique des sources et méthodologie. Fonctions de ce droit. Structures administratives et judiciaires. Liquidation volontaire et forcée des patrimoines. Le concordat. Droit et obligations des parties. Liquidations des compagnies solvables et insolvable.

Professeurs: Paul-Emille BILODEAU, Michel POIRIER

ICO 3043 CONTRATS SPECIAUX II

a) Assurance:

1. Historique et notions techniques.
2. Principes généraux applicables aux différentes sortes d'assurances: caractéristiques et éléments fondamentaux de ce contrat.
3. Principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance-incendie et à l'assurance-responsabilité.

b) Le mandat.

c) Les rentes: de particuliers  
des assureurs.

Professeurs: Jean-Guy BERGERON, Louise THISDALE

DROIT PUBLIC

IPU 1013 DROIT CONSTITUTIONNEL I

a) Introduction consacrée à la notion de constitution et aux sources du droit constitutionnel en général et à la genèse de la constitution canadienne.

b) Principes fondamentaux du droit constitutionnel canadien, abstraction faite du fédéralisme: représentativité, responsabilité, souveraineté, légalité...

c) Institutions parlementaires, gouvernementales et administratives et processus législatif.

d) Les droits fondamentaux sous la constitution canadienne et sous la déclaration canadienne des droits de l'homme.

Professeurs: Pierre GERMAIN, Pierre PATENAUDE

IPU 1023 DROIT PENAL I — Général: sujet, intérêt, but, domaine, origine et évolution du droit pénal canadien. Les éléments de l'infraction. Les principes de base, les moyens de défense et les parties aux infractions. — Ouvrages recommandés: "Criminal Law - The General Part" par G. Williams, 2nd Ed. 1961; "Le Mens Rea en droit pénal canadien" par le professeur J. Fortin. — Méthodologie: cours magistral. — Spécial: étude détaillée des principales infractions concernant l'ordre public, l'administration de la justice, la sexualité, les jeux parisiens, les atteintes à l'intégrité personnelle, aux droits de propriété et aux biens. — Méthodologie: droit pénal appliqué aux cas pratiques commentés aux cours.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2033 DROIT PENAL II — Etude de règles de preuve et de procédure en matière pénale. Il comporte l'analyse des principales dispositions du Code criminel, de la loi de la preuve du Canada, de certaines lois provinciales à caractère pénal et l'incidence du droit des libertés fondamentales dans ce domaine.

Professeurs: Richard CREPEAU, René TURCOTTE

IPU 2043 DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Première partie: sujets du droit international public. — L'état souverain, ses éléments constitutifs: territoire et l'extension de la compétence territoriale, population (statut des nationaux et des étrangers), organes des relations extérieures (suprêmes, diplomatiques et consulaires) et leur statut particulier à l'étranger; corollaire de l'existence d'un état souverain: reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'Etats. Autres sujets du droit international - organisations internationales, composantes de l'Etat fédéral.

Deuxième partie: sources du droit international. — Coutume internationale. Traités internationaux: leur conclusion et exécution. Décision des organisations internationales et actes unilatéraux. Valeur du droit international dans l'ordre juridique interne canadien.

Troisième partie: objets de la réglementation internationale. — Coopération internationale: domaine international (haute mer, air et espace cosmique); domaines nationaux (droits de l'homme); domaines de collaboration internationale (économique, transports et communications, culture et science). Conflits internationaux: règlement pacifique, diplomatique et judiciaire, règlement par l'usage de la force licite et illicite, droit des conflits armés et de neutralité.

Professeurs: Christian VINCKE et Maurice ARBOUR

IPU 2053 DROIT ADMINISTRATIF GENERAL I — Organisation de l'administration fédérale et provinciale. Actes unilatéraux (réglementaire, administratif, judiciaire, quasi-judiciaire, ministériel) et bilatéraux de l'administration. Contrôle interne (hiérarchique et de tutelle) et externe (parlementaire et judiciaire) de l'administration.

Professeurs: Pierre BLACHE et Jean-Marie LAVOIE

IPU 2073 DROIT CONSTITUTIONNEL II

1. Le Fédéralisme canadien au regard des principes fondamentaux du Fédéralisme: autonomie, équilibre des ressources et responsabilité, coordination.
2. Structure du partage fédératif canadien: pouvoir général, pouvoir résiduaire, pouvoirs énumérés...
3. Les principales doctrines jurisprudentielles du partage: le pouvoir d'empiéter les compétences incidentes ou implicites, le double aspect,...
4. L'état du partage fédératif sur certaines questions clefs comme le domaine, le pouvoir judiciaire, le droit pénal et l'administration de la Justice, le commerce et la propriété et le droit civil, la famille, le travail.

Professeurs: Pierre BLACHE, Pierre PATENAUE

IPU 3063 DROIT FISCAL I

Première partie: principes généraux et concepts fondamentaux de finances publiques; objectifs et importance de la fiscalité; la fiscalité et le régime constitutionnel canadien.

Deuxième partie: l'organisation administrative et les mécanismes d'adjudication en matière fiscale, les sources et les principes d'interprétation du droit fiscal; l'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu; les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu ainsi que les principaux éléments et déductions du revenu provenant des différentes sources, i.e. charge et emploi, bien, entreprise, gains et pertes en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu imposable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers et aperçu du régime applicable aux corporations.

Professeurs: Pierre DUSSAULT et Marc JOLIN

IPU 3093 DROIT ADMINISTRATIF II

Première partie: Structures municipales: 3 sous thèmes:

1. Nature, érection et modification de la municipalité
2. Organisation de la municipalité
3. Moyens d'expression de la municipalité

Deuxième partie: Fonctionnement de la municipalité

1. Champ de compétence
2. Exercice des pouvoirs
3. Etude des finances et services municipaux

Troisième partie: Le contrôle de la municipalité

1. Contrôle administratif
2. Contrôle judiciaire - sur les agents, sur la corporation elle-même (cassation des ordonnances du rôle d'évaluation) et responsabilité civile de la municipalité
3. Contrôle politique: par les gouvernements supérieurs - fédéral et provincial - et par les citoyens

Professeurs: Pierre GERMAIN et Denis ARCHAMBAULT

## DROIT SOCIAL

### ISO 2013 DROIT DU TRAVAIL I

Première partie: étude du contrat individuel de travail et de la convention collective. Analyse du système de négociation collective, des notions d'employeur et d'association de salariés, des mécanismes de formation et d'accréditation de l'association des salariés. Description du déroulement du processus de négociation et des impasses qui mènent à la grève, au lock-out ou à l'arbitrage de différends. Etude de la convention collective de travail, but ultime de tous ces mécanismes juridiques.

Deuxième partie: on traitera de la détermination étatique des conditions de travail. On analysera une série de lois, telles la loi du salaire minimum et la loi sur la discrimination dans l'emploi.

Troisième partie: il sera fait une analyse des systèmes de détermination mixte des conditions de travail, c'est-à-dire des systèmes d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la loi des décrets de convention collective et la loi des relations du travail dans l'industrie de la construction.

Professeurs: Jean-Louis DUBE et Jean-Denis GAGNON

## COURS OPTIONNELS

### DROIT CIVIL

OCI 3012 DROIT MEDICAL (Aspects juridiques de la médecine moderne) — Etude du droit administratif médical (v.g. loi de l'assurance-maladie, loi médicale, loi des hôpitaux, etc.); problèmes juridiques soulevés par la transplantation, l'expérimentation sur humains, le transsexualisme et le changement de sexe, la reproduction assexuelle, l'insémination artificielle, l'euthanasie, l'avortement, la stérilisation etc. *Méthode de travail*: Le cours nécessite comme prérequis celui de responsabilité civile et médicale. Il consiste en un certain nombre d'exposés et discussions. Un texte écrit devra être remis au professeur à la fin du trimestre. Ce travail tiendra lieu d'examen.

Professeur: Robert P. KOURI

OCI 3022 DROIT DE LA RESPONSABILITE CIVILE MEDICALE ET HOSPITALIERE — Fondement de la responsabilité médicale: la faute médicale (appréciation, fardeau de la preuve); nature juridique de la responsabilité médicale (les régimes contractuels et délictuels, les problèmes de l'option et du cumul: l'exercice illégal de la médecine, etc. *Méthode de travail*: Les étudiants disposent comme instruments de base d'un polycopié. Lors du cours, ils auront à commenter plusieurs décisions de justice d'une manière assez approfondie et quelquefois des articles de doctrine. Le cours se veut davantage un échange entre le professeur et les étudiants qu'un cours de type magistral. Cette façon de procéder a pour but de préparer l'étudiant entre autres à l'examen oral qui aura pour but de sanctionner ses connaissances.

Professeur: Alain BERNARDOT

OCI 3152 INTRODUCTION COMPARATIVE A LA COMMON LAW — Examen des institutions et des méthodes juridiques des pays de Common Law aussi bien qu'un aperçu de certaines solutions de droit privé en matière du droit des biens et des obligations. Ouvrage recommandé: René DAVID, *Les grands systèmes de droit contemporain*, parties 1 et 3, en plus une courte bibliographie et une liste d'arrêts.

Professeur: H. Patrick GLENN

OCI 3172 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR I — Analyse de la nouvelle législation québécoise en matière de protection du consommateur (Bill 45). Etude des différentes sections de la loi et des règlements (formation des contrats, exécution, garanties, publicité, vendeurs itinérants, sanctions civiles et pénales) en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Etude particulière du rôle et des pouvoirs de l'Office de la protection du consommateur et du Conseil de la protection du consommateur. Ce cours permettra enfin, à titre subsidiaire, de prendre connaissance de l'existence de diverses législations tant fédérales que provinciales concernant la protection du consommateur.

Professeurs: Marcel DUBE et Jacques LEMAY

OCI 3182 DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR II — Comme le laisse entrevoir son titre, ce cours tentera de couvrir quelques aspects importants du domaine du droit de la consommation non visés par la loi québécoise de la protection du consommateur (Bill 45). Ainsi, la plus grande partie du cours portera sur l'étude législative, jurisprudentielle et doctrinale des sujets de la publicité trompeuse, de la responsabilité du fabricant et de l'action collective ("class action").

Professeur: Guy MORIN

## DROIT COMMERCIAL

OCO 3052 ORGANISATION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE, POUVOIRS D'EMPRUNT DES COMPAGNIES ET VALEURS MOBILIERES — Ce cours vise à introduire l'étudiant aux techniques d'organisation et de financement de l'entreprise. Dans un premier temps, cette étude devrait permettre à l'étudiant d'amorcer un examen des besoins spécifiques de l'entreprise et dans un deuxième temps, d'élaborer une politique financière qui tienne compte des problèmes juridiques liés au financement et de l'évolution constante des mécanismes de protection de l'investisseur.

Professeur: Pierre P. COTE

OCO 3072 DROIT AERIEN — Droit international et comparé sur les questions de droit aérien public et privé. Cadres juridiques international et national des transports aériens (O.A.C.I.; I.A.T.A.; loi canadienne sur la navigation aérienne). Régime des aéronefs. Responsabilité des transporteurs et exploitants (convention de Varsovie, Genève, Rome); Droit aérien pénal.

Professeur: René MANKIEWICZ

OCO 3092 DROIT DES COOPERATIVES — Initiation au système coopératif. Bref historique de la coopération au Québec et du droit québécois des coopératives. Etude des principes coopératifs formulés par l'Alliance Coopérative Internationale. Etude de la législation québécoise: nature, objectifs principaux, formation et fonctionnement des coopératives. Lois à l'étude: loi des associations coopératives; loi des caisses d'épargne et de crédit; loi des syndicats coopératifs.

Professeur: Roger DURAND

OCO 3102 DROIT FISCAL II — La première partie de ce cours comportera un examen de certaines dispositions fondamentales en matière d'impôt sur le revenu dans le contexte de l'exploitation d'une entreprise et affectant soit la constitution, l'exercice, la réorganisation, la cessation d'exploitation, la vente ou le transfert des actifs d'une telle entreprise suivant les différents types d'organisation juridique utilisés pour son exploitation... La deuxième partie du cours consistera en une analyse plus spécifique d'une série de problèmes découlant des différents régimes d'imposition applicables aux corporations suivant leur type, la source de leurs revenus, etc., de même que des dispositions et mécanismes régissant la distribution des gains de ces corporations avec les conséquences en découlant au niveau de l'imposition de leurs actionnaires. Finalement, certains problèmes seront analysés en

rapport avec les aspects internationaux de la fiscalité canadienne et concernant tant l'imposition du revenu de provenance étrangère des Canadiens que l'imposition du revenu canadien des étrangers.

Professeur: Pierre DUSSAULT

OCO 3122 COMPTABILITE — L'objectif de ce cours sera double. Dans une première partie nous allons étudier les fondements de la comptabilité. Nous verrons les différents états financiers que fournit la comptabilité, tels que, le bilan, l'état des bénéfices, l'état des bénéfices réinvestis et l'état de l'évolution de la situation financière. Dans cette partie, il sera également question des principes et des techniques utilisés dans la préparation de ces états financiers. Dans la deuxième partie du cours, nous appliquerons les connaissances de base acquises à des situations intéressantes particulièrement des étudiants en droit, telles que la comptabilisation des fonds détenus en fiducie et les registres d'un cabinet d'avocat. En plus, nous traiterons de l'analyse de la situation financière d'une entreprise, des modalités de financement, etc.

Professeur: Pierre LEMIEUX

OCO 3142 DROIT FISCAL III (Impôt sur les dons et les successions) — Concept de domicile, situs des biens, masse imposable, taux, calcul, responsabilité de paiement, administration. Impôt sur les dons, assujettissement, évaluation, transactions touchées, valeur imposable. Impôts fédéral et provincial sur le revenu: explication des dispositions au décès; l'impôt sur le gain en capital (sur biens en général et sur biens amortissables); exemptions, exclusions, roulements.

Professeur: Marc JOLIN

#### METHODOLOGIE

OME 3012 ETUDE CRITIQUE DU PROCESSUS JUDICIAIRE — A distinguer d'un cours de droit judiciaire ou de procédure civile, ce cours vise à décrire et à critiquer le processus judiciaire en amenant l'étudiant à se poser les questions fondamentales: que se passe-t-il dans la tête du juge sur le banc, quels facteurs interviennent dans l'élaboration d'un jugement, le juge crée-t-il le droit ou se contente-t-il de l'interpréter, et ultimement, qu'est-ce que le droit? Il s'agit au départ d'une réflexion théorique qui cependant débouche rapidement sur l'étude de facteurs concrets qui conditionnent le processus judiciaire: la controverse opposant le système inquisitoire et le système contradictoire, la fonction de la jurisprudence, la connaissance judiciaire, l'exercice de la discrétion judiciaire, la discipline des juges, le contrôle du processus judiciaire, etc.

Professeur: Claude FABIEN

OME 3022 INTERPRETATION DES LOIS — L'étude des diverses techniques de législation permettant de résoudre les problèmes suscités par l'action législative. Ex.: entrée en vigueur de la loi; effet de l'abrogation de l'amendement, du remplacement d'une loi; nature de la codification législative. Etude des règles sémantiques permettant de résoudre les problèmes d'interprétation qui se posent lorsqu'il s'agit de déterminer la portée d'un texte législatif: règle "ejusdem generis"; aides à l'interprétation; le recours aux débats parlementaires.

Professeur: Pierre A. COTE

#### DROIT PUBLIC

OPU 3012 DROIT CORRECTIONNEL ET CRIMINOLOGIE — D'une part, le cours portera sur les lois suivantes: loi sur la libération du détenu, loi sur les pénitenciers, loi sur les prisons et maisons de correction, loi du casier judiciaire, loi de la Jeunesse délinquante, loi de la Protection de la Jeunesse, Probation adulte et juvénile. D'autre part, un deuxième aspect du cours sera constitué sur un choix de textes dont la lecture sera tantôt obligatoire, tantôt facultative. Ces lectures auront pour but d'introduire les étudiants aux différentes approches de la criminologie, soit la psycho-criminogénèse, la socio-criminogénèse et la bio-criminogénèse.

Professeur: Michel CLAIR

OPU 3042 ADMISSIBILITÉ DEVANT LES TRIBUNAUX DE CERTAINES PREUVES MODERNES — Ce cours se divise en 5 parties distinctes: a) le droit à l'intimité au Canada; b) les

preuves obtenues par espionnage électronique; c) la photographie, le micro-film et la photocopie; force probante de ces techniques; d) l'ivressomètre; e) les droits de la personnalité et les atteintes à l'intégrité corporelle.

Professeur: Pierre PATENAUDE

OPU 3072. LIBERTES PUBLIQUES — Les droits judiciaires fondamentaux sous la Déclaration canadienne des droits de l'homme. Première partie: partage des compétences législatives sur cet aspect des droits fondamentaux et explication du statut général de la Déclaration canadienne. Deuxième partie: analyse approfondie d'arrêts pertinents sur plusieurs problèmes comme l'égalité devant le droit, la présomption d'innocence, le droit à l'avocat, la recevabilité des preuves obtenues au mépris de la Déclaration canadienne, etc.

Professeur: Pierre BLACHE

OPU 3082 DROIT PENAL III — Changements opérés par la nouvelle loi sur la réforme du cautionnement, l'appel, la preuve et les règles de pratique. Méthode: cours magistral et cas pratiques. Ouvrage recommandé: "Droit pénal canadien" par le juge I. Lagarde, Ed. 1962.

Professeur: Richard CREPEAU

OPU 3122 LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES — Place des Institutions internationales par rapport aux Etats dans la vie internationale. L'institutionnalisation des relations interétatiques: les institutions de coopération (organisations à vocation universelle: S.D.N., O.N.U. et institutions spécialisées: organisations régionales). De la société interétatique à la société supraétatique: les institutions d'intégration (étude des trois communautés européennes).

Professeur: Francis RIGALDIES

OPU 3142 LA PSYCHOLOGIE ET LE DROIT — Introduction - Généralités - La cour du Bien-Etre Social et la psychiatrie - Le droit civil et la psychiatrie - Le droit criminel et la psychiatrie - L'Evaluation psychiatrique. Le témoignage psychiatrique - Stages cliniques.

Professeur: Dr Pierre GAGNE

OPU 3152 DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Professeur: Denis ARCHAMBAULT

## DROIT SOCIAL

OSO 3012 HISTOIRE DU DROIT — Droit antique: origines du droit public; origines du droit privé; droit romain; droit français; droit canadien et québécois.

Professeur: Gaston PROVENCAL

OSO 3032 DROIT SOCIAL — Etude des postulats de la philosophie sociale et de l'évolution historique des concepts dans la perspective de la formation d'un droit à la sécurité sociale. Analyse du partage des pouvoirs entre les gouvernements central et québécois. Etude des recommandations du rapport Castonguay et de la Loi 65 (Loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux). Etude des diverses lois ayant un aspect social. Aspects administratifs.

Professeur: Marie-Louise PARENT-JOHNSON

OSO 3042 DROIT SOCIAL II — Etude des législatures suivantes: a) loi de l'aide juridique; b) loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires; commission des loyers; c) loi des accidents de travail; loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels; d) régime de rentes et pensions de vieillesse; e) loi de la curatelle publique; loi des malades mentaux; loi de la protection du malade mental; f) loi du salaire minimum.

Professeurs: Lise DUBE, A.Gilles BRODEUR, Jocelyn GAUDET, Michel QUINTAL, Louis GAUTHIER et Alain LAFLAMME

OSO 3062 DROIT DU TRAVAIL II — Dans une première partie, il sera fait une description et une analyse des systèmes d'extension juridique des conventions collec-

tives mis en place par la loi des décrets de convention collective et la loi des relations de travail dans l'industrie de la construction. Dans une deuxième partie, le cours traitera des problèmes généraux relatifs à l'arbitrage des griefs.

Professeur: Jean-Louis DUBE

## DIPLOME DE DROIT NOTARIAL (DIPL. D.N.)

Ceux qui se destinent à la pratique du notariat doivent suivre avec succès un programme d'enseignement dispensé par la Faculté de droit. Ce programme permet à l'étudiant d'obtenir le diplôme de droit notarial. La promotion est accordée à l'étudiant qui obtient une moyenne cumulative annuelle de 60% sur l'ensemble des examens auxquels il a été soumis et pour lesquels il a obtenu une note d'évaluation. Une fois son diplôme obtenu, l'étudiant, pour être admis à l'exercice du notariat, doit, en plus, se présenter à un examen fait sous le contrôle de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. L'étudiant qui aura obtenu soixante pour cent des points sur l'ensemble et des résultats de l'examen de la Chambre des Notaires et de la note inscrite au diplôme de droit notarial sera admis à l'exercice du notariat. Vous trouverez ci-après la liste des cours inscrits au programme.

## TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

ICI 4012 Loi du notariat — Bail — Loi de la protection  
 ICI 4032 Comptabilité en fiducie — Sociétés civiles et commerciales  
 ICI 4052 Conventions diverses  
 ICI 4062 Conventions matrimoniales  
 ICI 4082 Ventes — Hypothèques I  
 ICI 4092 Vente et transport de créances — Quittances et radiations  
 ICI 4112 Ventes — Hypothèques II

## TRIMESTRE D'HIVER 1977

ICI 4022 Le règlement des successions  
 ICI 4042 Servitudes et mitoyenneté — Examen des titres I  
 ICI 4072 Servitudes et mitoyenneté — Examen des titres II  
 ICI 4101 Mandat — Emphytéose — Copropriété  
 ICI 4122 Procédures non-contentieuses — Testaments  
 ICO 4013 Droit fiscal I et II  
 ICO 4022 Comptabilité et corporations  
 ICO 4032 Faillite et assurances

**PRIX \***

**PRIX DU BARREAU DU QUEBEC**

Décerné à l'étudiant qui s'est classé premier, option Barreau, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: Jean-Maurice GAGNE

**PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES**

Décerné à l'étudiant qui se classe premier, option Notariat, dans l'ensemble des examens exigés pour l'obtention de la licence.

Bénéficiaire: Alain MAJOR

**PRIX CARSWELL COMPANY LIMITED**

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en deuxième année.

Bénéficiaire: Michel KRAUSS

**PRIX WILSON ET LAFLEUR LIMITEE**

Accordé à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats en première année.

Bénéficiaire: Michel PARE

\* Décernés au terme de l'année universitaire 1974-1975